



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
8 JUILLET 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

**21 présent(e)s :** M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Morgane JÉZÉGOU, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT, Mme Cécile MARCHAND, Mme Leslie SALIOT, M. Oliver SCHREIBER, M. Aldéric BOURGOIS, M. Fabien VIEL formant la majorité des membres en exercice.

**6 excusé(e)s :** Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS, Mme Catherine LEBON ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGEON, Mme Katell SEVIN-RENAULT ayant donné pouvoir à M. Yves LE ROUX, M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE, Mme Séverine BUFFERAND ayant donné pouvoir à Mme Florence STABLO, M. Sylvain NEVEU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS

**Secrétaires de séance :** M. Aldéric BOURGOIS, Mme Laura ESNAULT

**Date de convocation :** le 2 juillet 2024

**Nombre de conseillers en exercice :** 27

2024\_07\_08\_03

**Nomenclature :** 7.10

**Tarifs de restauration scolaire pour l'année 2024-2025**

**Rapporteur :** M. Frédéric SALAUN

M. Frédéric SALAUN rappelle la délibération adoptée le 3 juin 2024 relative aux tarifs de restauration 2024-2025.

Il indique que ces tarifs ont été adoptés sur la base d'une augmentation de 2,2 % par rapport aux tarifs de l'année 2023-2024. La société Ansamble, attributaire du marché de restauration, a depuis informé la commune d'une hausse de ses tarifs de 5,376 % à dater du 01/09/2024.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur une augmentation supplémentaire de 1.55 % et à adopter les tarifs suivants pour l'année scolaire 2024 / 2025 :

Tranches	Quotient Familial	Tarifs année scolaire 2024-2025 (€)	
		Cantine	PAI
T1	0 - 400 €	1.00	1.00
T2	+ 400 - 600 €	1.00	1.00
T3	+ 600 - 800 €	4.83	2.78
T4	+ 800 - 1000 €	4.88	2.81
T5	+ 1000 - 1200 €	4.94	2.84
T6	+ 1200 - 1300 €	5.33	3.06
T7	+ 1300 - 1500 €	5.39	3.10
T8	+ 1500 - 1900 €	5.44	3.13
T9	+ 1900 €	5.50	3.16
Hors commune			
T1	0 - 1200 €	4.94	2.84
T2	+ 1200 €	6.71	3.85
Adultes		6.71	



**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :**

- adopte la proposition
- donne pouvoir à M. le Maire pour appliquer les tarifs proposés.

fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



*[Handwritten signature of Jérôme BÉGASSE]*



**Mairie**

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)